Du Lyonne Jour de Vendre — an 1807, à onze heures du Matin

Acte de Mariage de Jean pierre Alzar Perrier de Bormeleau

âgé de trente un ans, né à Marages département du Var

le trente du mois de Septembre mil sept cent quatre vingt quinze département

profession de Bormeleau domicilié à Vinon

alezar du vaar fils Marien de feu Pierre Antoine Alzar perrier département

profession d domicilié à Marages, département

du vaar et de feue Marie Madeleine Montagnac son Epouse.

N.° 2

Et de Christine Sapanet Simon âgée de trente ans

ans, née à Lagarde département du Var la Sœur

du mois de Mai mil sept cent quatre vingt huit domiciliée

à Lagarde département du Var fille mineure

de Joseph Antoine Simon profession de Cultivateur et de

domicilié à Lagarde département du Var

Bouche qu'en Porte Contre Parts

Les Actes préliminaires sont les publications faites, les bans ainsi Vu au Registre Public

de la Mairie Lorsque des trois Jours de Décadi consécutifs, et qu'aucune Demande ni Plainte formée

pendant lesquels il n'existe aucun empêchement ni opposition ou Empêchement ni Mariage Après le Dimanche Dix huit

Vu les Actes de naissance des Sieurs Futurs Epoux ; Vu le Contrat de Mariage

Sobels Dessine de Nerve Ex, Jules Giraud

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Christine Sapanet Simon

l'autre Jean pierre Alzar

En présence de Joseph Alzar domicilié à Marages

département du Var profession de Bormeleau âgé

de quarante Cinq ans

De Pierre Simon domicilié à Vinon département

du vaar profession de Cultivateur âgé de 18 Ans

D Jean Simon domicilié à Lagarde département

du vaar profession de Cordonnier âgé de 24 Ans

Et de Pierre Antoine Simon domicilié à Lagarde département

du vaar profession de Menuisier Sans Emploi âgé de trente Cinq ans

Après quoi, moi Joseph Portal maire de la Ville de Lagarde

faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites Parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte, dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les Epoux et Témoins, sauf ceux qui ont déclaré ne savoir signer.

joseph Alzard Simon

portal pierre Alzard Carrasson

Du Sept Aout — an 1807, à Six — heure du Matin

Acte de Mariage de Joseph Gibelin

de la Ville Gien — ans, né à Lagarde Sarrée département du Var

quatre du mois de Mai mil sept cent quatre vingt huit

profession de Cultivateur domicilié à Lagarde département

du vaar fils légitime de feu Pierre Gibelin

profession d domicilié à département

d et de Magdeleine Magnan son Epouse.

Gibelin

N.° 5.

Et de Dominique Claire Julien âgée de Vingt Trois

ans, née à Lagarde département du Var la Fille

du mois de Novembre mil sept cent Quatre vingt Sept domiciliée

à Lagarde département du Var fille légitime

de Jean Louis profession d'Cultivateur et

domicilié à Lagarde département du Var

et de feu Claire Grand Bouche parts.

Les Actes préliminaires sont les publications faites, les bans ainsi Dessignés, il

n'existe quel aucun Empêchement ni opposition, ni Empêchement ni Lois

Mariage Après le Dimanche Dix huit parts

Vu les Actes de naissance des Sieurs Futurs Epoux

Vu le Contrat de Mariage Sobels Dessine de Nerve Ex, Jules Giraud

Vu Table de Ses Ouvrages Du Sieur Joseph Gibelin

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Dominique Claire Julien

l'autre Joseph Gibelin

En présence de Joseph André domicilié à Lagarde

département du Var profession de Cultivateur âgé

de Trente Sept ans

De Elie Monchon domicilié à Lagarde département

du vaar profession d'ouvrier en Soie âgé de Vingt Trois ans

De Benoit Monchon domicilié à Lagarde département

du vaar profession de propriétaire âgé de Trente quatre ans

Et de Jean Rebout domicilié à Lagarde département

du vaar profession de Perruquier âgé de Trente ans

Après quoi, moi Joseph Portal maire de la Ville de Lagarde

faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les Epoux et Témoins, sauf ceux qui ont déclaré ne savoir signer.

J. André Monchon Monchon Rebout

portal